

Aménagement du nœud A4/A35/Contournement Ouest de Strasbourg

Comité de suivi

Sous-commission

« eau et milieux aquatiques »

12 juin 2019

1 Cadre réglementaire



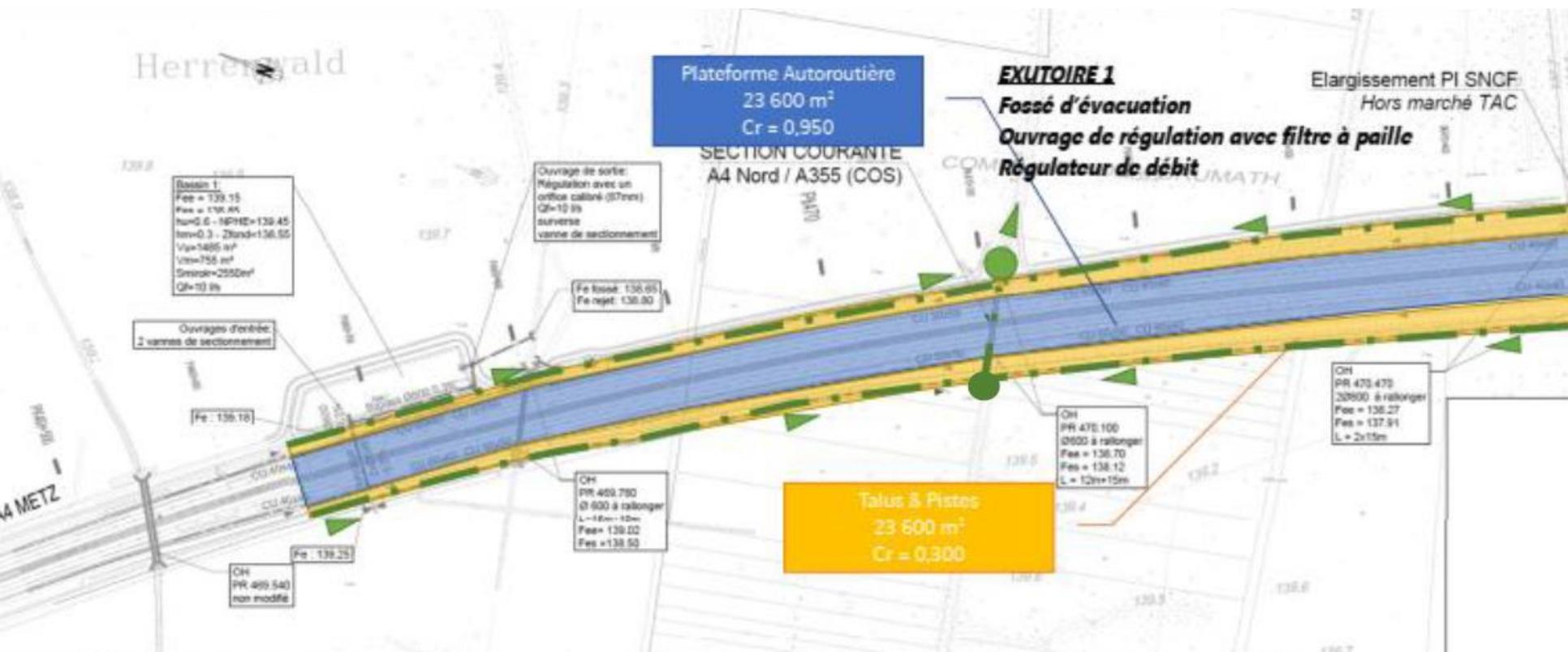
Le cadre réglementaire d'autorisation des travaux (article 1)

Rubriques	Intitulé	Régime
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol	Le projet concerne une superficie de 131.91 ha Autorisation
2.2.4.0	Installations ou activités à l'origine d'un effluent correspondant à un apport au milieu aquatique de plus de 1t/jour de sels dissous.	Pour un traitement curatif, 184 t/jour de sel dissous sont nécessaires pour l'entretien hivernal Déclaration
3.2.2.0	Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau	Le projet impactera en crue centennale une surface du lit majeur du Neubaechel de 5 580 m ² Déclaration
3.3.1.0	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais	7.9 ha de zones humides sont directement impactées, 2.1 ha sont impactées temporairement lors de la phase chantier et 1,1 ha impactés indirectement, soit un total de 11,1 ha de zones humides impactées par le projet. Autorisation

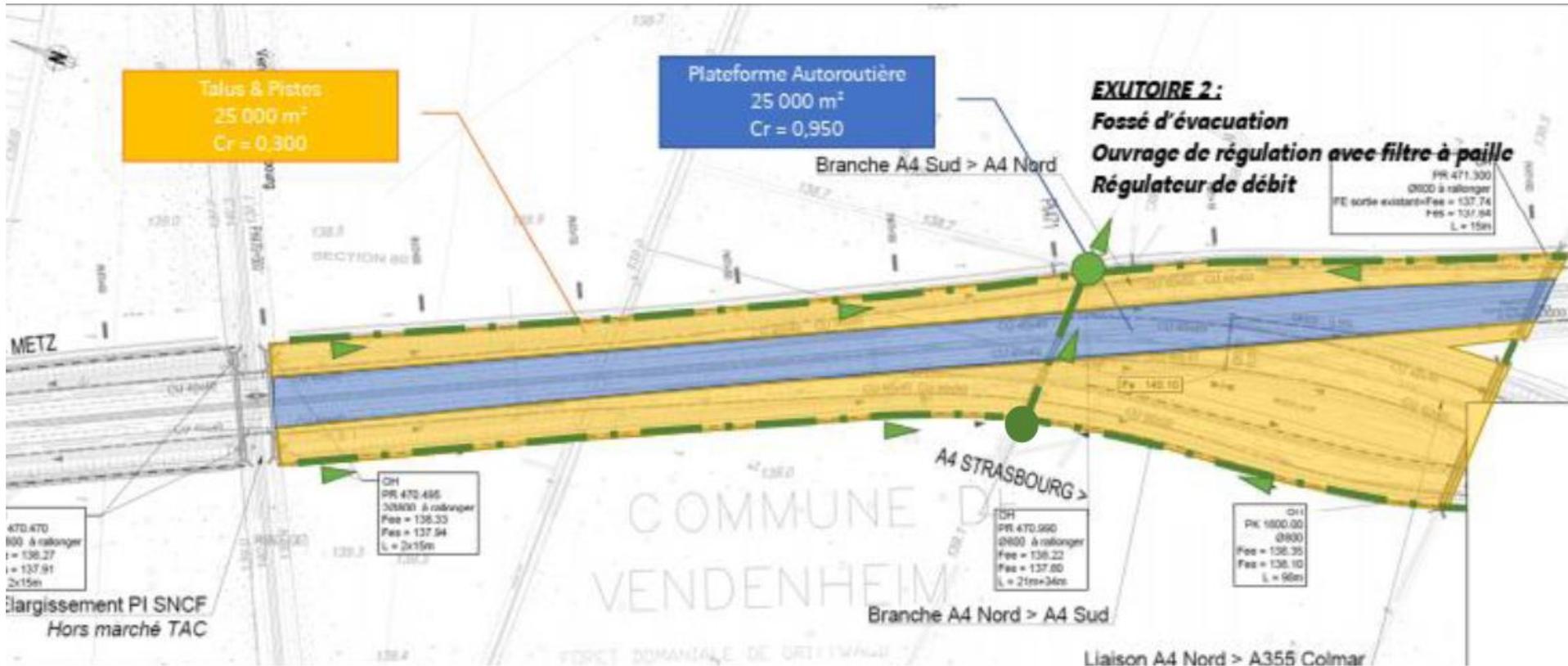
2 Focus sur les mesures



L'assainissement autoroutier projeté



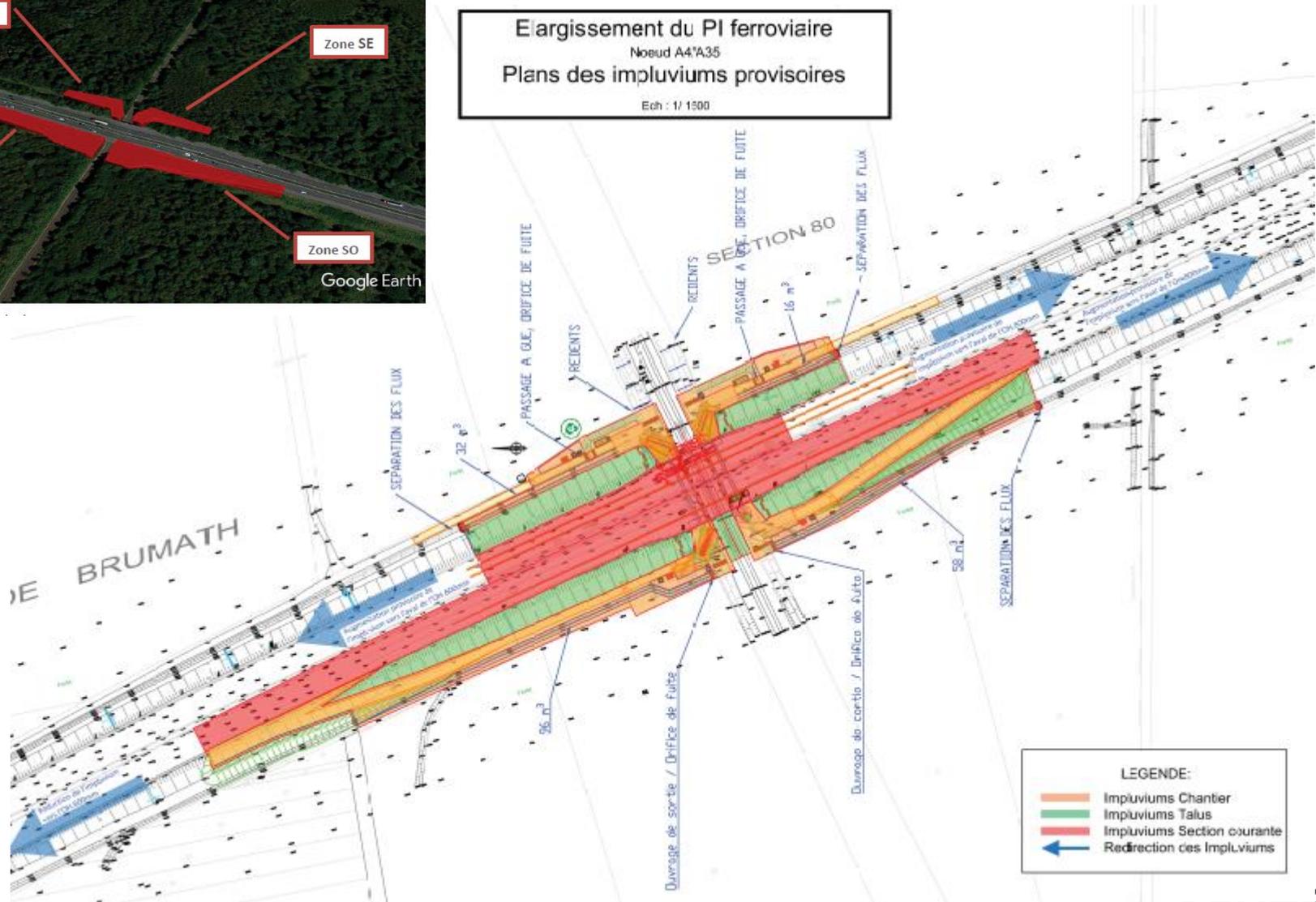
L'assainissement autoroutier projeté



L'assainissement autoroutier projeté



Elargissement du PI ferroviaire
 Nœud A4/A35
 Plans des impluviums provisoires
 Ech : 1/ 1500



LEGENDE:

- Impluviums Chantier
- Impluviums Talus
- Impluviums Section courante
- Redirection des Impluviums



Mesures chantier



Bacs « plateforme étanche » (secteur 3)



Cuve double peau pour le carburant (secteur 1)

Mesures chantier



Décantation en cours sur géotextile (Secteur 4)



Suivi piézométrique

Installation d'un réseau de piézomètre, comme demandé par la commission locale de l'eau et repris à l'arrêté :



	08/03/2019 Installation	19/03/2019 Relevé mars	23/04/2019 Relevé avril
PZ41	<u>2,55</u>	2,49	2,39
PZ42	<u>2,95</u>	2,83	2,71
PZ43	<u>2,95</u>	2,72	2,60



Piezomètre aval-nord du chantier

Suivi qualitatif des eaux

Suivi qualitatif des eaux souterraines mené en mars 2019

Eau souterraine

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
19E037040-001	Pz 1	25/03/2019		
19E037040-002	Pz 2	25/03/2019		
19E037040-003	Pz 3	25/03/2019		
19E037040-004	Pz 5	25/03/2019		

